



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Mortalité aux urgences chez les personnes âgées

Question écrite n° 16918

### Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la question de la hausse de la mortalité aux urgences chez les patients les plus âgés. Il y a encore quelques semaines, une patiente âgée est décédée après 10 h d'attente, apparemment sans prise en charge médicale, à l'hôpital d'Eaubonne. Cela n'est pas sans faire écho aux récentes statistiques parues dans la presse, tirées de l'étude conduite en décembre 2022 sur une centaine de services d'accueil des urgences en France. Ainsi, la revue scientifique *JAMA Internal Medicine* révèle qu'une nuit passée sur un brancard aux urgences augmente de 40 % le risque de mortalité hospitalière chez les patients de plus de 75 ans, passant de 11,1 % à plus de 15 %. Faute de personnels, de lits et donc de soins suffisants, les personnes âgées courent de plus en plus de risques s'ils doivent aller aux urgences du fait de l'attente pour être soigné. Selon les chiffres de l'APHP, si tous les patients de cette étude avaient pu être admis avant la nuit dans une chambre d'hospitalisation, 3 % des décès auraient pu être évités. Le professionnalisme et le dévouement des soignants n'est évidemment pas en cause, ces derniers devant travailler dans des conditions toujours plus difficiles avec un manque chronique de personnels et de moyens, à cause des politiques d'austérité appliquées à l'hôpital public. Ces décès prématurés soulèvent des questions graves sur l'efficacité et la qualité des services d'urgence pour les personnes âgées, une population vulnérable. Ainsi, il souhaite savoir ce qu'il compte faire pour améliorer l'accès des personnes âgées aux services d'urgence et réduire les risques de surmortalité associés aux délais d'attente.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bastien Lachaud](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16918

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 avril 2024](#), page 2768

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)